

**Dossier
viticulture**

p. 7 à 11

Le nucléaire au cœur de la présidentielle

• **Commémoration**

le 8 février 1962 p.6

• **Rentrée 2022**

le compte n'y est pas p.13

Présidentielles

« Dégager des moyens à la hauteur des défis de l'égalité »

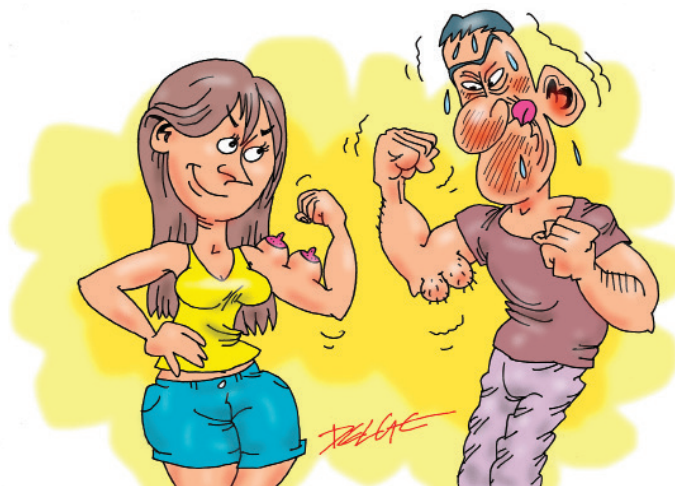
Le programme de Fabien Roussel contient de nombreuses propositions pour assurer l'égalité femmes /hommes.

Depuis la loi Roudy de 1980, ce ne sont pas moins de 14 lois qui ont été votées sur le sujet de l'égalité femme/homme. Des lois cadres, formulant toutes d'excellents principes, mais peu suivies d'effet. Et ce décalage entre les paroles et les actes n'est pas pour rien dans le discrédit de la parole publique.

Les propositions formulées par Fabien Roussel, aux points 76 et suivants de son programme, tranchent nettement avec les formules creuses et les vœux pieux. D'abord, il s'agit de pénaliser les entreprises qui ne mettent pas en œuvre l'égalité salariale en les excluant des aides et de la commande publique. Elles disposeront d'un an pour assurer l'égalité réelle, faute de quoi un administrateur sera nommé à cet effet.

Dans un autre domaine, le droit à l'IVG, souvent remis en cause dans les faits notamment par des délais excessifs, doit être assuré sur tout le territoire. Là encore, il faut un réengagement de l'État, qui a pris depuis des décennies l'habitude de se défaire sur les territoires, voire sur l'initiative privée, aux dépens de la santé des femmes.

Surtout, les propositions du candidat communiste innovent sur une question jamais encore abordée dans un programme politique : celle de la formation des personnels de santé en matière psycho-sociale. En effet, au-delà de la seule gynécologie (à bien distinguer de l'obstétrique avec laquelle elle est confondue dans la plupart des autres pays européens), la tradition médicale méconnaît la spécificité des symptômes



affectant les femmes, comme en ce qui concerne l'infarctus. Le programme des « jours heureux » comprend encore plusieurs autres propositions, notamment sur l'aide aux victimes de violences sexistes et sexuelles. La précision et la radicalité de ce qui est proposé montrent bien qu'il s'agit, enfin, de passer aux actes.

Jean-Michel Galano

Un appel des personnels d'éducation pour Fabien Roussel

La crise sanitaire a accéléré la crise du système éducatif, amplifié la concurrence entre élèves et entre établissements ; la réduction de la dépense de l'État pour l'éducation se poursuit ; des pans entiers de l'école sont livrés au secteur marchand.

Or il faut plus d'école et mieux d'école pour relever les défis de notre siècle.

Il faut construire un projet permettant la réussite des tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale.

C'est l'objectif du candidat communiste Fabien Roussel en :

- allongeant le temps de classe pour que l'école se fasse à l'école ;
- réduisant les effectifs des classes ;
- développant la formation initiale et continue des enseignants ;
- développant la formation professionnelle publique sous statut scolaire ;
- recrutant massivement des enseignants ;
- titularisant les personnels enseignants et non enseignants sous contrat
- augmentant les salaires et mettant en place un pré-recrutement des enseignants ;
- supprimant Parcoursup et redonnant au bac son caractère national ;
- ouvrant 4 nouvelles universités et recrutant 10 000 enseignants-chercheurs.

Pour soutenir ces propositions, des personnels de l'éducation ont lancé un appel à voter Fabien Roussel en avril prochain.

Appel que l'on peut rejoindre sur : <https://framaforms.org/ap-pel-a-voter-enseignants-pour-fabien-roussel-1643640003>

Agenda des initiatives locales

Lundi 28 février : Transports et mobilités avec la participation de Jean-Luc Gibelin, vice-président du conseil régional.

8 h : Site de Saint-Charles à Perpignan. Thème : « *Fret ferroviaire et transition écologique* »

11 h : Rassemblement devant la gare de Villefranche-de-Conflent. Thème : « *la desserte ferroviaire de l'arrière-pays* ».

13 h : Rencontre à Rivesaltes avec les élus et associations de la vallée de l'Agly.

17h : Rassemblement et réunion publique devant la gare de Perpignan

Thèmes : Transfert modal vers le ferroviaire (voyageurs et fret), gratuité des transports en commun de proximité et création d'une seule entité organisatrice de transports dans le Département pour éviter les incohérences d'horaires, délais, fin des concessions autoroutières au privé, propositions sur la baisse du prix de l'essence.

22 mars : Agriculture et ruralité en présence d'André Chassaing, député communiste. Rencontre vers **13 h 00** avec des élus, des salariés et des professionnels sur la commune Los Masos, deux « *visites de terrain* » suivies à **17 h 30** d'une réunion publique à Estagel .

Mi-mars : une semaine de rencontres en divers lieux du département avec trois thématiques : la loi littorale, l'eau et la forêt.

27 mars : meeting de **Fabien Roussel** à Toulouse. Déplacement collectif.

D'autres initiatives sont en préparation....

Technologie nucléaire

État de fait et avenir

Le débat sur le nucléaire, parfois passionné, doit nous emmener à prendre du recul et à considérer la problématique d'un point de vue scientifique et politique.

L'évocation du nucléaire comme source de production d'énergie renvoie tôt ou tard aux problèmes des déchets radioactifs et de la sécurité au sens large. Pour ce qui est de la science, l'objectif de la recherche est bien, à partir des problématiques posées, d'étudier les conséquences et les moyens d'y faire face, de façon générale. Cela nécessite une totale indépendance des organes de recherche par rapport aux lobbies qu'ils soient pro ou anti nucléaires. La recherche publique répond à cette exigence. Que penser alors des positions de ceux qui ont cautionné ou décidés depuis plusieurs années la baisse des moyens financiers dans la recherche publique française ?

Nucléaire et politique

Le lien avec la politique est bien là, alors que nous devons prendre acte de la future hausse conséquente de la consommation électrique en France et des problématiques sociales et environnementales qui vont en découler.

À court terme, les décisions politiques doivent articuler l'encouragement des moyens de production décarbonnés connus, en prenant en compte toutes les données, et cela pour tous les moyens de production. Cela passe par un contrôle public de la sécurité dans la construction des installations comme dans le cadre de l'usage. Les appels à des sociétés privées de sous-traitance dans la construction des réacteurs nucléaires de dernière génération est un véritable scandale. Mal façons, erreurs dans la chaîne de construction ou gestion sociale calamiteuse des chantiers font régulièrement la une des médias et donne l'impression d'une technologie non maîtrisée.

À plus long terme, une piste d'avenir prometteuse existe : la fusion nucléaire. Aucun déchet radioactif de haute énergie à vie longue, une grande capacité de production d'énergie, des ressources quasi inépuisables et un arrêt du fonctionnement très facile en cas de problème. La



fusion nucléaire fonctionne grâce au rapprochement de deux atomes d'hydrogène (deutérium et tritium) à des températures de plusieurs millions de degrés, comme au cœur des étoiles. Après que ces noyaux légers aient fusionné, le nouveau noyau créé, instable, va retrouver un état stable en produisant un atome d'hélium et un neutron avec beaucoup d'énergie.

Ces derniers mois, nous avons vu se succéder des avancées remarquables dans ce domaine. Si la maîtrise de la fusion nucléaire apparaît possible dans un avenir relativement proche, cela n'épargnera pas, quoi qu'il en soit, une réflexion indispensable sur l'organisation des sociétés et la façon d'exploiter cette formidable ressource.

Pierre Serra

Planète nucléaire

Atomes crochus

La France est en tête du nucléaire, malgré une baisse de 10% depuis dix ans, alors que celui-ci augmente de 3% dans le monde.

Si l'on en croit les chiffres donnés par l'AIAE (Agence internationale de l'énergie atomique), les trois pays qui dépassent de 50% la production d'énergie grâce au nucléaire sont la France, les USA et la Chine. Dans ce contexte, « l'énergie nucléaire contribue pour environ 10% à la production mondiale d'électricité (2021) avec 450 réacteurs nucléaires opérationnels. Sur les 33 pays exploitant des centrales nucléaires, 13 couvrent plus d'un quart de leurs besoins en électricité avec le nucléaire ». Dans son scénario « haut », l'AIEA estime que les capacités nucléaires pourraient doubler d'ici à 2050 et atteindre 792 GW. Dans son scénario « bas », on envisage une relative stabilité à 392 GW. De leur côté, l'Allemagne et l'Italie, qui ont

choisi de ne pas investir dans le nucléaire, sont les premiers dans l'utilisation de l'éolien et du solaire, mais à un niveau qui ne dépasse pas



20%, ce qui les oblige à importer plus d'électricité et à utiliser des centrales thermiques.

Le bond en avant de la Chine

L'arrivée de la Chine dans le concert international de production et de consommation se vérifie par des records qui, si on en croit les experts, mettront ce pays en tête de la production mondiale d'énergie en 2050. Cet immense pays investit dans les nouvelles technologies du nucléaire. Pour exemple, « le 20 décembre 2021, la centrale nucléaire de Shidaowan, située sur la côte de la mer Jaune, a produit ses premiers watts issus d'un réacteur de quatrième génération, à très haute-température. Il s'agit du premier de cette catégorie à entrer en service dans le monde », nous explique le journal l'Usine Nouvelle.

*Sources AIAE

Yvon Huet

Nucléaire

Une affaire de spécialistes ou pas

En France, les positions sur le nucléaire traversent les débats d'aujourd'hui sur un avenir décarboné.

L'année 2050, pour beaucoup, représente l'horizon des propositions faites et des scénarios écrits. Les émissions de gaz à effets de serre (Ges) et leurs effets sur le climat sont en cause. Il s'agirait de cesser à cette date là l'utilisation des énergies fossiles, principalement le gaz et le pétrole. L'affaire est complexe et les publications portent toute cette complexité.

L'énergie aujourd'hui, c'est 1600 milliards de kwh

L'énergie aujourd'hui, ce sont les énergies fossiles, pour plus de 55 % (pétrole, gaz, bois...) qui émettent des Ges et dont il faut se séparer, l'électricité pour un peu plus de 25 %. Le projet aujourd'hui largement partagé est de réduire cette consommation générale et de passer de 1600 à moins de 1000 TWh. Il faudra donc augmenter de façon importante la production électrique. Comment ? Les désaccords sont là.

Certains contestent la poursuite de l'activité nucléaire. Les arguments sont connus, parlant du danger, évoquant Fukushima et Tchernobyl, le traitement des déchets, les coûts (ce qui est largement contesté) et le manque de matière première, l'uranium. Les énergies renouve-

lables associées à une posture vertueuse tous azimuts (transports, industries, chauffage), devraient, toujours d'après eux, suffire à couvrir les besoins. L'association « *Négawatt* » porte cette option depuis 20 ans. Leurs travaux servent de base argumentaire à l'ensemble des « *anti-nucléaires* ». Ils sont contestés, es-



©Adobe Stock

sentiellement dans trois domaines : celui de l'évaluation des besoins en électricité à venir, celui de l'intermittence des productions alternatives non pilotables, et celui de l'impact sur les paysages par les surfaces nécessaires à ces productions.

Le nucléaire nécessaire ?

Pour d'autres, le nucléaire est une énergie nécessaire, comme l'immense majorité des salariés de la filière nucléaire, ingénieurs, cadres et techniciens, dont l'avis est trop rarement sollicité. Scientifiquement, les choses évoluent très vite, dans le sens de la sécurité, de la réduction de la production des déchets et de l'efficacité. Citons le professeur Jean Marc Jancovici qui fait autorité et qui publie avec son groupe « *The Shift Project* » de nombreuses communications argumentées : « *Si l'on regarde les faits, le nucléaire doit contribuer à la décarbonation de la planète* » affirme-t-il. Signalons aussi le livre du communiste Amar Bellal, « *Environnement et Énergie* » qui place la réflexion plus largement au plan mondial, évoquant les ordres de grandeur et précisant les échelles réelles des productions et des consommations. Enfin, rappelons le rapport de RTE (réseau transport électricité) qui évoque six scénarios d'ici 2050, dont trois avec une production nucléaire. Tous pronostiquent une augmentation des besoins en électricité.

Michel Marc

Élection présidentielle

Les candidats et le nucléaire

À droite et extrême droite, **Éric Zemmour** propose d'ouvrir 14 réacteurs EPR en France d'ici 2050 et entend prolonger la durée de vie des centrales à 60 ans, tandis que **Marine Le Pen** projette la construction de six nouveaux réacteurs EPR et l'augmentation de la durée de vie des centrales existantes. Quant à **Valérie Pécresse**, elle prône « *un plan de relance gaullien avec une remobilisation massive du nucléaire* », qui implique la construction de nouveaux EPR, au-delà des six déjà en projet.

Elle s'est engagée à demander l'inscription du nucléaire dans les énergies décarbonées devant être financées par l'UE. À gauche, **Yannick Jadot** fermera les réacteurs nucléaires actuels au fur et à mesure de leur obsolescence (10 d'ici 2035) et soutiendra l'innovation pour trouver des solutions à la gestion des déchets et développer une filière dans les métiers du démantèlement. **Anne Hidalgo** vise un peu au-delà pour la fin du nucléaire et le tout renouvelable mais n'ouvrira pas de nouvelles centrales. Pour **Jean-Luc Mélenchon**, abandon de l'énergie

nucléaire, fin aux projets d'EPR et au projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure. Le parc nucléaire ne pouvant être fermé du jour au lendemain, celui-ci sera exploité dans des conditions optimales de sécurité jusqu'à la fermeture des centrales après 40 ans. Pour **Fabien Roussel**, l'orientation stratégique de la politique de l'énergie doit être fondée sur la constitution d'un mix énergétique 100 % public et 100 % décarboné. Il propose d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040-2050, avec une forte croissance de la production électrique,

en investissant dans les énergies renouvelables et dans l'électricité nucléaire avec la construction au



©Adobe Stock

minimum de six EPR supplémentaires. Une puissante impulsion sera donnée à la recherche.

René Granmont

Mémoire vivante

Charonne, soixante ans après

À l'occasion du soixantième anniversaire de l'événement, de nombreuses villes ont, le 8 février dernier, rendu hommage aux victimes et renouvelé la mémoire de l'événement.

Nous étions nombreux ce soir, à Paris mais aussi à Drancy, à Nantes, à Amboise et dans de nombreuses autres villes de France, à commémorer, soixante ans après, les neuf morts du métro Charonne, tous adhérents de la CGT, communistes encartés pour huit d'entre eux, dont trois femmes. C'était une manifestation pacifique, qui protestait contre les attentats de l'OAS et affirmait son soutien au processus alors à peine engagé qui allait amener aux accords d'Évian et à la paix en Algérie. C'est sous les ordres du ministre de

l'Intérieur Roger Frey et du sinistre préfet de police Maurice Papon, lequel avait déjà fait ses preuves pendant l'occupation en organisant la déportation des Juifs de Bordeaux, que les forces de police ont chargé délibérément les

manifestants, faisant des centaines de blessés (parmi lesquels Léo Figuières) et neuf morts. Il aura fallu attendre ce soixantième anniversaire pour que, enfin, le président de la République se fende d'un communiqué rendant hommage

aux victimes : un petit pas, comme l'a dit dans son allocution Fabien Roussel, qui ne va pas jusqu'à une reconnaissance des responsabilités de l'État dans ce crime, pas plus que dans le massacre, en octobre 1961, de plusieurs centaines d'Algériens noyés dans la Seine.

Le combat pour la vérité historique et la mémoire continue.

Jean-Michel Galano



©wikipedia.org

Logement

Démétropoliser

La question du logement est plus que jamais d'actualité malgré quelques avancées.

Les quelques progrès réalisés ces dernières années en matière de logement, notamment grâce à la loi SRU, n'ont pas permis d'inverser la tendance à la hausse du prix des loyers, à la persistance de l'habitat insalubre et indigne, au scandale des sans-abris. La Fondation Abbé Pierre s'en inquiète à juste titre. Pour les communistes et leur candidat Fabien Roussel, cette question du logement est la cristallisation d'une bonne partie des maux dont souffre notre société, de l'insuffisance des revenus à l'organisation

rurale ne peuvent pas bénéficier d'aides de l'Etat si elles veulent construire des logements sociaux, constructions pourtant nécessaires à la revitalisation de nombreux villages. Il faut aussi que l'État cesse de se défaire sur les collectivités territoriales en ce qui concerne la baisse des loyers, car ce transfert de responsabilité dissuade les communes et les communautés de communes de construire du logement social. Ce qui, joint à la baisse des APL, fait du budget consacré au logement, cumulé avec celui du chauffage, un poste qui peut dépasser les 30, voire les 40% pour certains ménages ! Fabien Roussel propose enfin de construire un millier de maisons de famille chargées d'accueillir dignement les SDF. Des mesures de justice sociale qui visent néanmoins le long terme, car on ne résoudra pas le problème du logement sans un effort beaucoup plus général de formation et de qualification de la jeunesse. Le droit au logement, cela doit être aussi le droit d'accéder à quelque chose de beau et de bon, au cadre d'une vie meilleure.

J.-M.G.



des territoires. Il y a en effet urgence à construire, à mettre aux normes et à réhabiliter un grand nombre de logements sociaux (on l'évalue à 200.000). Un premier levier pour y parvenir devrait être la fin du « zonage », qui fait que les municipalités situées en zone

Lanceurs d'alerte

Honte à eux !

L'Assemblée nationale aurait pu se grandir, vendredi 4 février dernier, lors de l'examen de la proposition présentée par le groupe Libertés et Territoires, invitant le gouvernement à accorder à Julien Assange le statut de réfugié et faciliter l'accès à ce statut pour les lanceurs d'alerte étrangers. Cette proposition qui avait reçu le soutien, entre autres, de Fabien Roussel, Jean-Luc Mélenchon, Cédric Villani, Marie-George Buffet, a été repoussée par 31 voix contre et 17 pour.

Rappelons que la Haute Cour de justice de Londres avait autorisé Julien Assange, journaliste australien, fondateur de WikiLeaks à contester, devant la Cour suprême du Royaume-Uni, la décision de justice autorisant son extradition vers les États-Unis. Il est poursuivi pour « espionnage », « conspiration » et 15 autres chefs d'accusation passibles de 175 années de prison pour la diffusion, à partir de 2010, de plus de 700 000 documents classifiés sur les activités militaires et diplomatiques américaines, en particulier en Irak et en Afghanistan.

Michèle Devaux



©Assemblée nationale



La viticulture aujourd'hui... et demain

Dans un monde agricole divergent, à contresens d'un système capitaliste basé sur le profit, des viticulteurs en harmonie avec la nature anticipent et font naître un nouvel univers agricole.

La vigne au naturel

Michaël Georget est viticulteur dans le département depuis 2012. Originaire de Chinon, c'est à l'âge de 12 ans que la vocation lui est venue. À 15 ans, il s'imprègne de l'état d'esprit de son maître d'apprentissage pour ensuite développer ses propres méthodes.

Où sont situés vos vignobles et quels vins produisez-vous ?

À Laroque des Albères et Céret.

De plus je produis aussi un vin naturel sur Collioure malgré l'exposition au soleil et l'absence d'herbe. Je produis des vins naturels atypiques qui sont hors cadre des AOC. Ce sont des Vins de France avec l'appellation Côte du Roussillon. Mes vins ne portent pas d'étiquette « bio » car ils sont au-delà du bio.

Avez-vous reçu une formation en culture bio ?

La famille chez laquelle j'apprenais était de ces viticulteurs en polyculture qui pensaient que le Bio était une escroquerie. Ils cultivaient des asperges, des céréales pour les animaux et utilisaient des levures naturelles en se basant sur des méthodes ancestrales. De fait, ils étaient déjà plus loin que le bio. La priorité était à la



cohérence agricole. J'ai grandi dans ce mouvement où le temps ne compte pas pareil.

Vos pratiques sont-elles celles de la permaculture ?

Je dirais plutôt « *agro écologie et biodynamique* » ou « *plantes pérennes* »

Le sol vivant est la base : on ne retourne pas la terre en profondeur. Les végétaux doivent pouvoir communiquer entre eux pour s'adapter à l'environnement et lutter contre les maladies. Les rhizomes sont le garant de ces échanges. Il y a aussi l'éco pâturage. À Laroque, j'ai des chevaux et à Céret, des brebis et des chèvres. L'agroforesterie est une méthode qui prend soin des plantes. Je laisse le temps aux porte-greffes en pieds américains de bien s'installer dans le sol et les greffe sur place. J'ai mis des fruitiers dans les vignes pour structurer le sol et faire de l'ombre. L'herbe aussi protège.

Le sol vivant peut stocker le carbone. Il est plus poreux. L'eau vient plus profond. Tout cela est important pour le climat. Comme dans le maraîchage en permaculture, les plantes mortes auto-fertilisent le sol.

L'agriculture bio tolère le soufre et le cuivre. Pouvez-vous vous en passer ?

On ne peut pas adapter un vignoble déjà planté à une agriculture naturelle en quelques jours. Les trois années d'accompagnement que prévoient les mesures pour la transition écologique ne suffisent pas à aller au bout du processus. Dans un premier temps on désherbe à la main au pied des ceps pour éviter le conflit entre végétaux, puis on arrête. Il en va de même du soufre et du cuivre. On diminue les doses progressivement.

Pensez-vous que l'on puisse convertir les vignobles à vos méthodes ? Quels sont les freins ?

Il y a de nombreux avantages aux méthodes pratiquées en sol vivant, c'est une voie que beaucoup de vignobles cherchent. Il leur faut apprendre - et surtout désapprendre - avant de mettre en œuvre. Le processus est un peu long. J'ai fait mon propre chemin. On y gagne aussi en capital santé.

C'est mal vu de laisser l'herbe car le labour est ancré dans les mentalités. Pour de meilleures pratiques à l'avenir, il faut systématiquement enseigner les cultures naturelles en école agricole.

D'un point de vue économique, est-ce possible ? Comment faites-vous pour en vivre ?

Le sol vivant, c'est l'avenir de l'agriculture économique. Ce ne sont pas les subventions qui nous font vivre. Le Bio est légèrement avantage par l'Europe mais l'aide est prévue pour l'achat d'outils et des conseils. Or on doit souvent fabriquer un outillage adapté et le cheval nous aide jusqu'aux vendanges qui se font à la main. On ajuste le rendement en fonction des dépenses. Nos méthodes génèrent des économies. Nous n'achetons pas d'engrais, pas de tracteur ni de pétrole.

Les ceps américains s'adaptent bien ici. Une vigne conditionnée comme un arbre, ça ne meurt pas ! Ne pas arracher et replanter tous les vingt ans, c'est aussi une économie. Mes greffes viennent du Roussillon et de Catalogne où des cépages anciens sont adaptés à la région. Il faut miser sur la durabilité de vignes transmissibles sur des générations.

Pour la vente, je travaille localement avec des AMAP et sur des marchés bio et locaux. Mais cela ne permet pas de se développer. Je travaille surtout sur Paris, et d'autres villes dans dix pays. Mes clients sont essentiellement des cavistes et des restaurateurs qui expliquent directement mes pratiques. Ce sont des vendeurs passionnés !

Propos recueillis par Veronika Daeë
Plus d'infos sur <https://letc.fr>



Une vigne conditionnée comme un arbre, ça ne meurt pas.



Entre les vignes, un dédale complexe...

Agriculture raisonnée, vins bio, biodynamiques, naturel, viticulture conventionnelle autant de noms. Comment s'y retrouver ? Tour d'horizon des diverses approches.

A l'origine les fondateurs du bio étaient des nostalgiques de la paysannerie à l'ancienne. Aujourd'hui, le bio est possible à l'échelle industrielle ; voir son développement en grande surface. D'où l'émergence des labels, contre-labels... Autant de démarches de résistance par rapport à l'altération de l'image du bio. Pour le vin, la notion de terroir est fondamentale. Il s'agit d'exprimer un sol dans le vin. Il est difficile de parler de terroir quand le dés herbant tue le sol. L'agriculture conventionnelle s'est développée à l'issue de la première guerre mondiale. Avant, tout était bio car les désherbants n'existaient pas et les engrais chimiques sont apparus au début du XXe siècle. Le vin bio certifié c'est le refus de tout engrais chimique dans le sol. Il ne certifie pas les vins mais les raisins. Le désherbage est mécanique ou manuel, sans désherbant chimique ni produits de synthèse qui rentrent dans la plante.



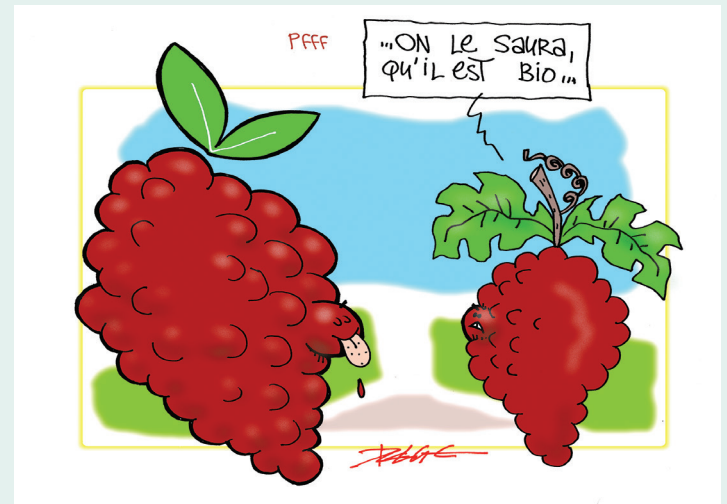
Le développement du bio en France est exponentiel,

Le bio utilise des produits de contact qui ne pénètrent pas dans la sève. La fertilisation en bio se fait entre autres avec du fumier et du compost. Cela implique un temps d'assimilation par la plante, de travailler plus pour maîtriser l'herbe et assurer les traitements. La viticulture conventionnelle utilise des engrais azotés, qui nourrissent la plante avec des produits directement assimilables, ce qui dope le rendement.

Au niveau européen

Le cuivre, seul produit autorisé pour lutter contre le mildiou, est au centre de toutes les attentions en bio, car il existe au niveau européen une immense pression pour l'interdire. Ce qui reviendrait à proscrire l'agriculture biologique car il n'y a aucune alternative au cuivre. L'Allemagne et l'Autriche font pression, affirmant que le cuivre tuerait les sols. Les puissants fabricants de pesticides européens - Bayer-Monsanto, BASF et Syngenta - sont à la manœuvre avec l'autorisation du glyphosate et des néocotinoïdes. Un sol désherbé casse toute la chaîne organique, il ne comporte plus aucun élément vivant.

La mention HVE (Haute valeur environnementale) est un label créé par France Nature Environnement, qui vise, entre autres, le maintien de la biodiversité sur l'exploitation. Contrairement au bio, elle ne prend pas en compte tous les acteurs de la filière car elle certifie un lieu d'exploitation et non un produit. C'est un label le moins disant possible qui a été conçu comme une étape vers le bio. Les aides au maintien de l'agriculture bio ont été supprimées sous



François Hollande, sauf en Occitanie car la Région a pris le relai en octroyant 400€ par hectare.

Le développement du bio en France est exponentiel, avec une multitude de petites exploitations sensibles à l'environnement, soucieuses de garder la terre vivante.

Quels moyens pour se faire entendre ?

Aucun programme présidentiel ne s'intéresse à ces problèmes. Les chambres d'agriculture et le syndicat majoritaire FNSEA ont l'oreille des gouvernants pour une agriculture intensive. La seule résistance possible est sur le terrain. Aujourd'hui, une multitude de labels existent, qui vont plus loin que le cadre fixé par le label européen. Par exemple, bio ne rime pas avec vendanges manuelles ou interdiction de certains intrants biologiques (levures, sucre, sulfites) à la cave. La biodynamie utilise des préparations naturelles ainsi que le calendrier lunaire et planétaire mais restreint aussi les pratiques œnologiques en cave. Les vins

« naturels » sont aussi encadrés et protégés via des chartes ou des cahiers des charges stricts qui n'autorisent aucun intrant en cave (si ce n'est une infime dose de sulfites, mais cela doit être indiqué sur la bouteille). Chaque label tend à préciser au consommateur ce qui se passe de la vigne à la cave mais on peut parfois s'y perdre. D'où la nécessité d'aller chez les cavistes qui connaissent le travail des vignerons et sauront le transmettre.

Ces vignerons vendent l'histoire, les terroirs avec de vieilles vignes, de vieux cépages. Des « chapelles » se créent autour des vignerons bio, comme à Calce et Latour-de-France car l'entraide est indispensable. Faire du bio nécessite du matériel agricole coûteux, surtout pour les petites exploitations qui choisissent de le mettre en commun.

Evelyne Bordet

Plus d'infos sur <https://letc.fr>

La Politique Agricole Commune (P.A.C.) représente 50% du budget européen, dépensé essentiellement pour le conventionnel. En Occitanie, les vignes bio représentent 19 % du vignoble régional réparti sur 2 959 exploitations et 51 101 ha, soit 20 % de plus qu'en 2019.



Politique agricole

Constat d'échec ou sources d'avenir

Le dernier recensement agricole prouve une fois de plus que les communistes avaient raison.

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale et le début de ce que certains appellent « les 30 glorieuses », il y avait deux voies possibles au développement agricole. La première était de garantir l'indépendance alimentaire de notre pays, liée à son indépendance industrielle. Car l'agriculture est étroitement liée à l'industrie en amont comme en aval de la production. La deuxième pour développer la croissance économique de la France en produisant plus, on exporte plus. Aujourd'hui, selon les experts la croissance était de -8% en 2020 et elle serait passée à +6,7% en 2021. Faites le calcul nous serions à -1,3% selon toujours les experts !

Soit on restait sur une agriculture de type familial respectueuse des producteurs, des consommateurs et de l'environnement, soit on s'aventurait vers une agriculture industrielle

où la chimie, les grands espaces prenaient le dessus sur l'humain. C'est la seconde voie qui a été prise en compte par l'Europe naissante et par les pouvoirs successifs de droite et réformistes que nous avons subis.

Un constat clair

Le constat est clair, moins d'agriculteurs, plus de friches, moins de salariés, plus de précarité ainsi dans les P.-O. L'arboriculture est passée de 12400 ha en 1980 à 4500 ha en 2020 et le maraichage de 8000 à 1500ha. La construction européenne nous a permis de vivre à l'abri de conflits jusqu' à aujourd'hui. Mais tant que l'on n'aura pas gagné le pari d'une Europe égalitaire en termes de charges environnementales, fiscales, sociales, les problèmes resteront. Le nombre d'agriculteurs diminuera, les friches se développeront. Comment peuvent lutter un maraicher, un arboriculteur et un vigneron du Roussillon avec un smic à 10,48€ de l'heure, alors qu'en Espagne, il est à 7€ et au Maroc à 6€ la journée ?

Les moyens techniques existent pour développer une agriculture florissante.

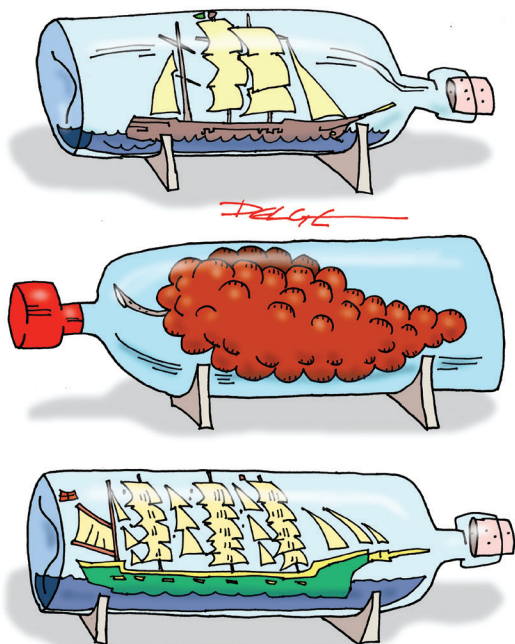
Concernant le foncier, pas besoin de s'endetter pour acheter la terre. La procédure destinée à remettre en valeur les parcelles incultes a été mise en place en 1914, pour que les terres puissent être cultivées en l'absence de leur propriétaire. Cette loi existe, elle est définie dans les articles L-125-1 à L-125-15 et R 125-1 à R 125 15 du code rural. Quant à la coopération, la mise en commun des moyens de production, les CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) nées après la guerre ont permis de relancer l'agriculture. Les moyens existent, ils sont sous-utilisés en France et dans notre département. Les coopératives de transformation, les caves coopératives vinicoles, les coopératives fruitières, maraichères, laitières, céréalières etc. Tout ceci existe chez nous, en France, dans notre département.

Mais alors qu'est ce qui fait que ça ne marche pas ?

La population vieillit. 50% des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans. 100 000 exploitants ont disparu en 10 ans. Il n'en reste plus que 390 000 contre 490 000 en 2010 et 663 000 en 2000. Les prix agricoles n'ont pas suivi, ils sont fixés sur les cours mondiaux c'est-à-dire au plus bas. Alors qu'avant existaient les offices où participaient la production, le commerce et l'État qui servait de médiateur pour l'élaboration des prix. L'harmonisation européenne sur les salaires, les charges sociales ne sont pas les mêmes pour toute l'Europe. La réglementation environnementale est différente d'un pays européen à l'autre, sans parler du Brésil, des Etats-Unis, de la Chine ou de la Russie qui ne s'embarrassent pas de grands débats sur l'écologie.

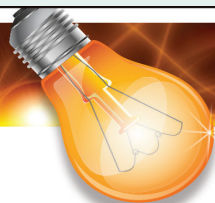
Quant à la recherche, mettons les moyens pour trouver des solutions pour produire en quantité suffisante et en qualité pour le consommateur et préserver nos ressources en eau potable de manière durable. Enfin pour renouveler nos exploitations, il faut former de nouveaux agriculteurs. Car aujourd'hui va se poser la question du savoir faire, si on n'a pas une population agricole bien formée. Ce constat d'échec des différentes orientations agricoles, nous prouve une fois de plus que les communistes avaient raison de défendre une exploitation de type familial, soucieuse de l'environnement. De défendre des prix agricoles permettant d'honorer les charges des agriculteurs afin de vivre dignement du fruit de leur travail, de transmettre des exploitations viables et pérenniser ainsi leur activité. Les communistes avaient raison de défendre l'Europe basée sur la coopération réciproque avec des garanties sociales environnementales et non concurrente d'un pays à l'autre. Rappelons-nous les batailles sur l'élargissement à la Grèce, à l'Espagne, au Portugal, aux différents traités, Maastricht etc. Aux armes, citoyens, paysans, sortez vos fourches et vos faucilles !!

Roger Semper



TOURRES JEAN
Electricité
Climatisation
Pompe à Chaleur
Entretien
Dépannage
04 68 22 86 30

PROMOTION



TOURRES JEAN
Electricité ALENYA

INDUSTRIE - TERTIAIRE
BÂTIMENT - CLIMATISATION

1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA
www.electricite-jeantourres.eu

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com



Domaine Carle Courty

Vigneron et brasseur à la fois

Une diversification devenue nécessaire pour la survie du domaine.

Sur les contreforts de Força Réal se trouve le terroir du domaine Carle Courty. Véronique et Frédéric Carle sont à la tête de 15 hectares de vignobles bio, avec une vinification annuelle de 300 hectolitres. Pour faire face aux aléas climatiques, aux contraintes administratives et sanitaires et pour pérenniser leur entreprise, ils ont rajouté une corde à leur arc. Depuis plus d'un an, ils se sont équipés du matériel nécessaire à la fabrication de la bière. Ils élaborent trois recettes de bière, à base de malt d'orge bio : une légère, une blonde plus charnue et épicée et une aux amertumes relevées. L'objectif de ces viticulteurs-brasseurs vise une production égale à celle du vin. En plus de la formule d'hébergement, des soirées sont organisées au domaine, chaque été, où dégustations et grillades sont accompagnées de concerts.

La pluriactivité s'impose désormais pour « sortir la tête du vin ».

Joëlle Allemand

domaine.carlecourty@orange.fr





Invitation

Bio ou pas bio
Quels cépages, quels vins aujourd'hui ?

Ciné-débat
Samedi 26 février à 18 h

Clap Ciné à Canet-en-Roussillon
avenue Guy Drut, Colline des loisirs

Tarif unique 5,90€



Scan Moi

Film documentaire VITIS PROHIBITA de Stéphan Balay - 1 h 30
Voyage œnologique en France, Italie, Autriche, Roumanie et États-Unis afin de mieux comprendre l'histoire et les enjeux des cépages résistants.

Débat en présence de :
Hélène Pons-Gradet
Mickaël georget
Robert Semper

Quel avenir pour la viticulture dans le département ?
le métier du bio dans sa dimension sociale
Le bio et l'agroécologie, qu'est-ce que ça change ?
Œnologie, cépages et labels.

Une dégustation de vins clôturera la soirée

Partenariat : Clap Ciné Canet, l'Université Populaire du Travailleur Catalan, l'herbdomadaire Le Travailleur Catalan

suivez-nous sur

www.letc.fr

La viti vue par DELGE





Viticulture biologique

Présentation des différents labels environnementaux du vin pour mieux s'y retrouver

Le label bio européen



Le traitement chimique de synthèse de la vigne est interdit au cours des trois dernières années. Le vigneron en agriculture biologique a exclusivement recours à des produits naturels, comme le cuivre (en quantité limitée et contrôlée) et le soufre pour lutter contre parasites et maladies.

Lors de la vinification, les intrants autorisés sont légèrement plus limités que dans le cadre conventionnel.

Le respect du cahier des charges est contrôlé chaque année par un organisme certificateur, lui-même encadré par l'INAO (institut national de l'origine et de la qualité).

Les certifications « Nature et Progrès » et « Bio Cohérence »



Le label bio européen étant considéré par certains comme trop peu contraignant, des certifications bio privées ont été créées comme la certification « Nature et Progrès » ou la certification « Bio Cohérence », fondé par Biocoop. Les cahiers des charges de ces certifications sont plus stricts que celui du label bio européen.

Par exemple, dans le cadre de la certification « Nature et Progrès », 100% du domaine doit être en agriculture biologique, les adhérents s'engagent en faveur des circuits courts, des conditions de travail décentes, et des exploitations à taille humaine.

Viticulture biodynamique : Les Labels Demeter ou Biodyvin



La viticulture biodynamique va plus loin que la viticulture biologique. Elle bannit également l'utilisation de traitement chimique de synthèse, mais va rechercher à développer la biodiversité et à favoriser la préservation des écosystèmes sur l'exploitation agricole. Elle préconise le recours à des préparations biodynamiques issues de produits organiques pour renforcer le sol et la vigne. Elle prend également en compte les cycles naturels de la lune ou du soleil lui permettant de définir les meilleurs périodes pour effectuer les tâches agricoles.

Lors de la vinification, seuls sont autorisés le collage, la filtration, et l'utilisation du soufre mais plus restreinte que pour le bio.

Viticulture naturelle : les labels AVN, SAINS et vin méthode nature



Les vignerons produisant du vin naturel poussent la démarche beaucoup plus loin, puisqu'en plus d'être en bio ou biodynamie, ils s'interdisent tout intrant (ajouté lors de la vinification), à part parfois un peu de soufre à très faible dose (-30mg/l). L'objectif étant de manipuler le vin le moins possible, de laisser faire au maximum la nature afin de retrouver l'authenticité du terroir.



Jusqu'à présent il n'existait pas certification officielle pour les vins naturels. Le terme pouvait donc malheureusement être employé de manière abusive. Les adhérents à l'association des vins naturels (AVN) et aux vins S.A.I.N.S (Sans aucun intrant ni sulfite) s'engagent à respecter un cahier des charges.



Fondé en septembre 2019, le Syndicat de défense des vins naturels a pour vocation de fédérer une large communauté, vignerons, distributeurs et consommateurs, autour des valeurs (artisanat, transparence, indépendance, dimension sociale) et des principes d'élaboration et de diffusion du « vin méthode nature ». Un « W » est un vin bio ou biodynamique certifié, issu de vendanges manuelles, de levures indigènes et conçu sans aucun intrant. Il a pour vocation de donner, charte à l'appui, un cadre clair et exigeant au vin naturel, en vue de sa réglementation officielle.

Les Grands Banyuls étoilés

Banyuls l'Étoile

La plus ancienne cave du cru Banyuls

26, avenue du Puig del Mas
BANYULS / MER 04 68 88 00 10
DÉGUSTATION - VENTE - PARKING CLIENT

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Mali

La France dos au mur

Après neuf années de présence au Sahel sans résultats probants dans la lutte anti-djihadiste, l'armée française est poussée vers la sortie.

Présentes depuis neuf années sur le territoire malien sans pour autant éradiquer le terrorisme djihadiste, les troupes françaises sont de plus en plus regardées comme une armée d'occupation. L'ancienne puissance coloniale est vue comme l'instigatrice des récentes sanctions, prises par les dirigeants de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) qui placent le pays sous embargo. Très attentive à ce qui se passe dans ce pays frontalier, Alger avait exprimé ses inquiétudes « devant les risques graves et les épreuves que porte en elle la panoplie de mesures » prises le 9 janvier à Accra. L'Algérie regrettait également les « contre-mesures annoncées par le gouvernement de la République du Mali », craignant « un engrenage et une exacerbation de la crise ».

Un échec cuisant pour Paris

La politique néocoloniale menée par les différents gouvernements français depuis l'indépendance des anciennes colonies en Afrique, a préparé le terrain sur lequel prospèrent les islamistes d'un côté, et les dictatures militaires de l'autre. L'assassinat, dans les années 80, au Burkina-Fasso du capitaine Sankara, chantre d'une rupture avec les pratiques néocoloniales de la France et d'une véritable politique de progrès indépendante de l'ancienne puissance coloniale, montre bien que Paris n'a jamais renoncé à tirer les ficelles sur le continent africain. Aujourd'hui la France est contrainte de revoir les conditions de sa présence au Sahel, voire d'envisager son retrait du Mali à la suite de l'expulsion



©RFI - Manifestation contre la présence de troupes étrangères.

de son ambassadeur dans ce pays. Les pays partenaires du groupement européen de forces spéciales Takuba créé en 2020 à l'initiative de Paris, vont travailler « d'ici à la mi-février » pour « prévoir une adaptation » de leur dispositif, a annoncé le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal. Plus de 4 000 militaires français sont présents au Sahel, dont plus de la moitié au Mali.

Roger Rio

Choisissez
le plus beau
métier
du monde !

Le Département
recrute
30 assistants familiaux.
Et si c'était vous ?

Appelez le 04 68 85 87 01

et rejoignez notre équipe !

“ Offrir un cadre familial
bienveillant, qui les aide à grandir,
c'est essentiel ”
Louisa, 38 ans

leDépartement66.fr



Rentrée 2022

Toujours moins de moyens !

Le nombre d'heures d'enseignement attribuées aux écoles, collèges et lycées pour la rentrée 2022 vient d'être dévoilé. Visiblement le compte n'y est pas.

La crise sanitaire a amené une prise de conscience de l'insuffisance de moyens dont souffre le service public d'éducation depuis plusieurs années. Si elle en a été le révélateur, la cause en est la suppression de postes, année après année. En cinq ans, ce sont 7900 emplois qui ont été supprimés dans le secondaire alors que les effectifs augmentaient. Non seulement les besoins d'encadrement n'ont pas été pris en compte dans la préparation de la prochaine rentrée, mais depuis le début de la pandémie, ce sont 2300 postes qui ont été supprimés par le ministre de l'Éducation.

Où en est-on dans notre département ?

Dans les collèges des P.-O., les dotations horaires sont en baisse dans 23 collèges sur 31. Les services de L'Éducation (DSDEN) prévoient en effet une baisse des moyens d'enseignement de 182 heures, soit l'équivalent de 10 temps plein. Le directeur des services justifie cela par une baisse d'effectifs de 190 élèves. Chiffre contesté par les syndicats qui en admettent 100. Bref, tout semble se solder par une bataille de chiffres au mépris d'une amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves et des conditions de travail pour les enseignants. Bien au contraire, cette baisse de la dotation horaire conduit à des conséquences désastreuses concrètes dans les établissements. À titre d'exemple, au collège Jean Moulin, elle met en péril la mixité scolaire, qui était « la » réussite du collège. Jusqu'ici les élèves gitans étaient accueillis avec des moyens spécifiques. Ces moyens sont supprimés, vu la « disparition » de 19 élèves de la Miranda. Quant au nombre de dérogations pour les élèves venus d'autres quartiers, il passe de 70 à 20. Au collège Saint-Exupéry, le différentiel des prévisions d'effectifs en 6° entre la DSDEN et le collège conduit à la suppression d'une 6°, alors qu'au vu des résultats des évaluations, les enseignants réclament le classe-

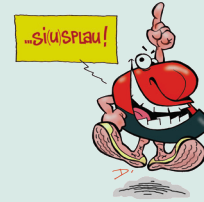


En cinq ans, ce sont 7900 emplois supprimés dans le secondaire.

ment en zone prioritaire.

La situation n'est guère meilleure dans le 1er degré. Seulement sept postes sont attribués aux écoles des P.-O. alors que les priorités ministérielles (24 élèves maximum en CP-CE1, hausse des décharges de direction, etc) en nécessiteraient une vingtaine. Cette dotation se traduit par 19 fermetures de classe et 14 ouvertures. L'intervention du SNUipp a permis de ne pas fermer de classe à Font-Romeu et a obtenu deux ouvertures supplémentaires à Toulouges et Villeneuve-de-la-Raho. En revanche il n'a pas réussi à empêcher la fermeture prévue à la maternelle de Sorède. Dès l'annonce de la fermeture, la mairie et les parents d'élèves se sont mobilisés. À juste titre. Des aménagements seront faits avant la rentrée. Ils dépendront de la mobilisation.

A.-M. Delcamp



Símbols

- Què en penses de les manifestacions dels "antivax" tot arreu del món??

- Que ningú, i sobretot els partits polítics i altres sindicats, no hi entenen res: uns i altres són totalment absents de lo que passa...

- Això devia ser la situació en 1789, just abans de la revolució, quan els nostres representants, un Lluïcia, un Cassanyes, varen sortir cap a París, convocats pel rei als "Estats Generals", que per cert, no hi anaven per fer caure la monarquia, i encara menys per tallar el cap al Lluís XVI i a la Maria Antonieta...

- Sobretot que no era pas el pitjor dels monarques francesos, més aviat obert a les reformes...

- És clar! Doncs em sembla que avui és una situació molt semblant: tota aquesta gent que manifesta, dels "armilles grogues" fins als d'ara, sovint els mateixos, que desfilen per "la llibertat", i que finalment no arriben a donar paraules a llur desemparement, els que l'augment del preu de la gasolina, de l'electricitat, condemna a sots viure, mentre els grans amos de les empreses mundials se fan cada dia més rics, són ells els veritables maleïts de la terra, i acabaran per fotre en l'aire el vell món...

- De fet, no respecten res de les regles fins i tot de les lluites socials, ataquen els símbols de la democràcia, com llocs i funcions institucionals...

- Bé, per això, abans hi havia les caricatures...

- Les caricatures encara són una manera de respectar allò que és simbòlic... de manera symbolica justament! És aquí l'essencial: el menyspreu del simbòlic! És molt significatiu lo de l'augment de les agressions en contra d'un batlle per exemple. D'això en són responsables els polítics. Vols que te digui? L'últim president que ha respectat la funció haurà sigut Jacques Chirac. Els seus seguidors l'han desfeta. Potser el pitjor és el François Hollande, amb la seva estúpida formula del "president normal"! Com si fos normal de ser president de la república!

- Malauradament aquestes consideracions son segurament un xic difícils d'entendre...

C&C



Habilité à la parution de vos **annonces légales.**

Contactez-nous par mail : legales@letc.fr

Hôpital

Urgence aux urgences !

Le personnel des urgences de l'hôpital de Perpignan est en grève.

Les agents hospitaliers travaillant aux urgences sont en grève depuis dimanche 6 février. La question posée par les salariés n'est pas propre au seul hôpital de Perpignan. En France, dans la plupart des hôpitaux publics, les difficultés sont là et les personnels sont en lutte. Il manque partout des lits, des places d'accueil et des personnels.

« On maltraite les arrivants, les patients »

« On le voit bien ici, il nous arrive de laisser en attente des malades plus de 24 heures sur un brancard, dans les couloirs. Ce n'est pas acceptable. C'est de la maltraitance, et le Covid n'y est pas pour grand chose » affirme d'emblée ce soignant en grève. D'un côté, il



Aux pieds des urgences, des tentes pour pallier au manque de lits.

manque un médecin régulateur chez les pompiers, ce qui retarde leurs décisions de transport. Sur place, aux urgences, il manque des personnels et des lits. D'après les salariés, il faudrait doubler le nombre de médecins urgentistes, celui aussi des soignants, des in-

firmiers et des aides-soignants. L'épisode de l'hôpital de campagne sur le parking en atteste. À Perpignan, ils sont à peu près 25 médecins. Il en faudrait une cinquantaine. À propos des personnels : « Il y a des démissions bien sûr, quelques anciens s'en vont, et

les jeunes arrivants infirmiers ou aides-soignants ne trouvent plus un cadre et un environnement formateur en équilibre et serein».

Les salariés travaillent et pourtant ils sont en grève. Le préavis court toujours. Chaque soir, à la relève vers 19 heures, ils se réunissent pour faire le point à l'entrée de l'établissement. Les négociations avec la direction se poursuivent, sans grand résultat : « Je vous ai entendus, je ferai remonter à l'ARS vos doléances » répond invariablement la direction. « La colère est grande, et il n'y a véritablement aucune raison pour qu'elle s'amenuise ». Une pétition circule sur les lieux mêmes, dans l'hôpital.

Michel Marc

Bocal du Tech

La fête revient cette année!

Le rassemblement festif et combatif de la fête du TC aura bien lieu les 1er et 2 juillet.

« Elle manque et manquait à beaucoup de monde dans le département, et il n'est pas rare qu'on nous interpelle pour nous demander : Alors, cette année, la fête ? Eh bien nous pouvons aujourd'hui répondre : On la fait ». C'est par ces mots, et avec le sourire, que le responsable Dominique Poirot a présenté le programme et l'importance de renouer avec ce rassemblement convivial traditionnel. « Le terrain sera prêt ».

Demandez le programme

Sur la grande scène, le vendredi, « Mouss et Hakim », anciens de Zebda et des motivés, donneront des textes de Claude Nougaro, gracieusement donnés par la fille du chanteur toulousain : « Darons de la Garonne ». En deuxième partie, « Jahneration », du reggae, deux jeunes

artistes français nourris au reggae de Kingston, au rock californien jusqu'à leur rencontre artistique avec Manu Chao. Le samedi, en première partie, musique cubaine par le groupe marseillais « Cumbia Chicharra », huit musiciens et chanteurs, avec 300 concerts au compteur et ayant fait le tour du monde. Soul musique ensuite en dernière partie, avec le groupe « Stars from the commitments », dans la pure tradition des années 60, aux rythmes d'Aretha Franklin, Otis Redding et autres. Deux autres scènes permettront aux « félés du Bocal » de se produire. Nous y reviendrons.

Un chapiteau abritera les associations invitées, les bières servies seront toutes issues de productions locales, les vins aussi, de nouvelles toilettes seront aménagées, les stands habituels, les jeux d'enfants et les animations permettront à chacun un moment de découverte ou de détente. La politique sera elle aussi présente : « Il y aura des débats, bien entendu, dont nous préciserons les contenus plus tard, et la traditionnelle prise de parole d'un responsable national du PCF. Nous espérons pour cela que Yann Brossat sera disponible ».

M.M.



Conférence de presse autour de la fête du TC

Conditions d'entrée à la fête

Jusqu'au 30 juin, auprès des militants communistes et à la maison des communistes (44, avenue de Prades à Perpignan, tél. 04 68 35 63 64) : bon de soutien à 25€.

Au guichet d'entrée, vendredi 1er juillet les 2 jours 35€.

Au guichet d'entrée, vendredi ou samedi 20€/jour.

Gratuit jusqu'à 14 ans sur présentation de la carte d'identité.

Réserve marine

À Cerbère, les gens de la mer proposent

Face à un projet d'extension de la réserve marine les gens de la mer de Cerbère ont élaboré un contre-projet dont voici l'essentiel.

La Réserve marine de Banyuls-Cerbère s'étend jusqu'au Cap Peyrefitte. Un projet départemental se propose d'y inclure la totalité de la commune de Cerbère et de l'amener jusqu'à la frontière. L'extension prévue appliquerait à l'espace marin prolongé les conditions actuelles de la réserve : pêche autorisée pour les pêcheurs professionnels

munis de longs filets et refusée aux non-professionnels locaux et aux plaisanciers. Ce qui fait dire à certains que la Réserve est une « pêche réservée ».

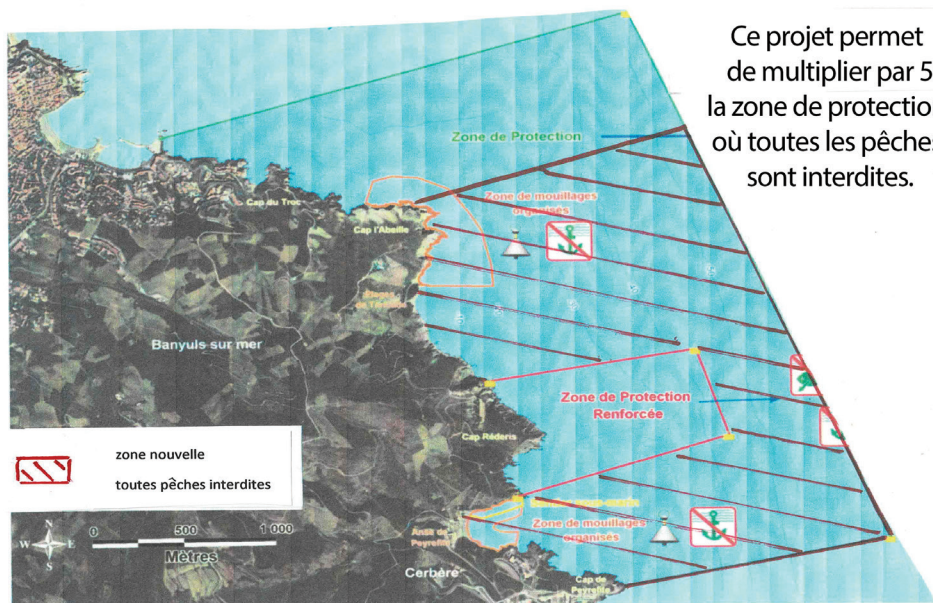
Le projet proposé par les gens de la mer de Cerbère se révèle beaucoup plus écologique et mieux adapté, à leurs yeux, à la demande actuelle et à la protection des fonds marins

uniques de la Réserve : hauts fonds, écueils coralligènes, herbiers, sable... tout cela propice à un développement de toutes les espèces maritimes.

Un écosystème protégé

Les Cerbériens proposent le maintien de la Réserve intégrale existante avec création d'une zone de protection renforcée Cap de Peyrefitte-Cap de l'Abeille où toute pêche sera interdite. Cette nouvelle aire sera dédiée à la découverte et à l'observation du monde marin, en plongée bouteilles ou en apnée. Ils en détaillent la réglementation, en s'inspirant de la réserve des Îles Mèdes : agrément des clubs, acceptation d'une charte, attribution des spots, heures de plongée et nombre de plongeurs. Acquiescement d'une taxe par plongeur. Emplacements et nombre des bouées de mouillage. Les taxes acquittées permettraient l'embauche de personnel supplémentaire avec priorité aux actuels pêcheurs petits métiers. En conclusion, ce projet novateur permettra la mise en valeur de ce site remarquable et une réelle protection de toutes les espèces. La Côte Vermeille, via sa Réserve, deviendra un spot de plongée apprécié mondialement et la vitrine d'un écosystème protégé.

Y.L.



Ce projet permet de multiplier par 5 la zone de protection où toutes les pêches sont interdites.

Livre

Traces

Jean-Louis Démelin, ancien maire de Font Romeu, journaliste, musicien, a écrit « Traces ».

Le livre de Jean-Louis Démelin, c'est l'histoire d'une quinzaine de maires locaux, ayant accompli au moins trois mandats successifs. Drôle d'idée. À première vue, on s'interroge. Pourquoi une telle initiative ? A quel genre littéraire peut donc appartenir un tel ouvrage ? Ce n'est pas un roman, ni un « vrai » livre d'histoire. Ce n'est ni une thèse de sociologie, un pamphlet politique ni même le travail d'un géographe. Ce n'est pas non plus une suite de biographies factuelles. C'est autre chose. Un peu de tout cela à vrai dire, et la lecture de ce livre reste, au bout du compte, jubilatoire. Faits, anecdotes, convictions, combats et initiatives, origines s'y succèdent éclairant à chaque fois une réalité cerdane et capcinoise en mouvement. Le respect de ces hommes et de la seule femme transpire à chaque page. Parfois même, on y découvre de l'admiration et de l'amour. Des maires de gauche assumés, d'autres de droite, et ceux pour qui cela n'a pas trop d'importance sont tous dessinés par une même main, bienveillante et curieuse.

Et ils se livrent, confiants. Alors on revisite l'histoire, les histoires. Celles des hommes, leurs trajectoires, leurs scolarités, souvent, d'origine plutôt populaire paysanne, et ouvrière et qui ont, à un moment ou à un autre, croisé la république espagnole, s'ils n'en sont pas eux mêmes issus. On y découvre leurs difficultés ainsi que leurs formidables appétences pour l'initiative, leur courage. On y apprend beaucoup aussi. Le centre de Villeneuve-des-Escaldes, la station du Puigmal, les Bouillouses, le Train Jaune, le festival de musique d'Hix, Thémis et le four d'Odeillo, les bains de Saint-Thomas, la Carança, le stade de Matemale et sa piscine, la coopérative Cimelait d'Err... et d'autres aménagements auxquels nous nous sommes habitués apparaissent alors dans leur genèse, de la conception à la réalisation.

Après cette lecture, on visite les hauts cantons un peu différemment.

Michel Marc



Scan Moi

Découvrez d'autres articles chaque semaine sur le site

suivez-nous sur



J.O. de Pékin

Une meilleure moisson qu'en 2018 ?

L'équipe de France, avec déjà 13 médailles, est en mesure de faire au moins aussi bien qu'en 2018.

Bien que réduite à 88 athlètes, la délégation française, qui comptait 108 membres en 2018, ambitionnait de rapporter, comme au cours des deux précédents Jeux d'hiver, 15 médailles. Avouons que la chose semble bien engagée. En effet l'équipe tricolore compte à cette heure 13 médailles, dont 4 en or et 7 en argent.

C'est dans les disciplines du biathlon que, malgré la retraite de Martin Fourcade, les skieuses et skieurs français ont fait leur plus belle moisson avec pas moins de 6 médailles. En particulier Quentin Fillon Maillet est entré dans l'histoire du sport français en remportant deux médailles d'or (individuel hommes et poursuite hommes) et trois médailles d'argent (sprint hommes, relais mixte et relais hommes). Il devient ainsi, à 29 ans, le premier sportif tricolore à remporter cinq médailles au cours d'une même édition des Jeux d'hiver.

En ski alpin, à 24 ans, le Vosgien Clément Noël

a été sacré champion olympique du slalom, devenant ainsi le premier médaillé d'or français en ski alpin depuis Antoine Dénériaz en 2006.

sait encore défaut à leur immense palmarès. Les quadruples champions du monde (2015, 2016, 2018 et 2019) et quintuples champions d'Europe (2015-2019), qui patinent ensemble

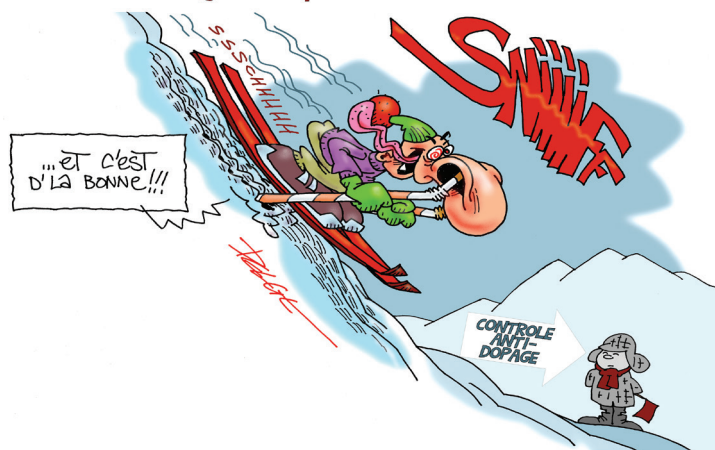
depuis bientôt dix-sept ans, se sont largement imposés, en réalisant un nouveau record du monde avec un total de 226,98 points.

Certes, les supporters français ont vécu quelques déceptions. Par exemple en ski de bosses où, dans la compétition féminine avec Perrine Laffont comme dans celle des hommes avec Benjamin Canet, les tricolores n'ont obtenu aucune médaille. Même chose avec Alexis Pinturault sur qui on fondait beau-

coup d'espoir en ski alpin. Mais les prochaines épreuves en biathlon, en ski cross laissent encore de belles chances pour que les athlètes français reviennent de Chine avec une moisson aussi importante qu'en 2018...

René Granmont

De la vraie neige a fini par tomber sur les JO de Pékin !



Notons aussi la belle médaille d'or du couple Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron en danse sur glace. Papadakis et Cizeron, qui avait raté la médaille d'or en 2018 pour une histoire de robe se détachant, n'ont pas flanché pour gagner la seule distinction qui fai-

-annonces légales-annonces légales-annonces légales-annonces légales-

Par acte SSP du 07/02/2022, il a été constitué une SASU dénommée DNS FORMATION

Siège social : 31 rue Joseph Louis Duc - 66000 PERPIGNAN

Capital : 100,00 €

Objet : Formation, Conseil, Management, Sport

Président : M. Jordi DELCLOS, 31 rue Joseph Louis Duc - 66000 PERPIGNAN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERPIGNAN

ÉTUDE DE MAÎTRES PHILIPPE SARDA, JÉRÔME SPITERI, AUDE XABÉ-POIRIER, JÉRÔME DE ZERBI, NOTAIRES ASSOCIÉS À PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES), 44 RUE HECTOR GUIMARD

AVIS DE MODIFICATION

transfert de siège social et nouveaux associés

SCI JULICE

Siège social : 20 Rue De taulis

Capital social de 155 euros

RCS de PERPIGNAN : 443 400 205

- L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, le 25 Janvier 2022, le transfert du siège social actuel de la société SCI

JULICE à ARGELES-SUR-MER (66700), 19 Place de Saint Côme et saint Damien.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 25 Janvier 2022, l'entrée de Monsieur Jules René Jean VAN VOOREN et Madame Alice Annick Yvonne VAN VOOREN en qualité de nouveaux associés.

Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

P/o Maître DE ZERBI

ÉTUDE DE MAÎTRES PHILIPPE SARDA, JÉRÔME SPITERI, AUDE XABÉ-POIRIER, JÉRÔME DE ZERBI, NOTAIRES ASSOCIÉS À PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES), 44 RUE HECTOR GUIMARD

AVIS DE MODIFICATION

SCI COUNTRY CLUB CATALAN

Siège social : 2 Impasse Paul Pegar

66750 SAINT-CYPRIEN

Capital social de 1524,49 euros

RCS de PERPIGNAN : 33 1661 694

- Monsieur Alexandre Michel Yves ANTHÉRIEU et Monsieur Jean-Pierre ANTHÉRIEU sont les deux seuls associés

- Monsieur Alexandre Michel Yves ANTHÉRIEU est le nouveau gérant.

Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

P/o Maître DE ZERBI

ÉTUDE DE MAÎTRES PHILIPPE SARDA, JÉRÔME SPITERI, AUDE XABÉ-POIRIER, JÉRÔME DE ZERBI, NOTAIRES ASSOCIÉS À PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES), 44 RUE HECTOR GUIMARD

AVIS DE MODIFICATION DU SIÈGE SOCIAL

SCI MARVIN

Siège social : 24 Rue Nationale - 66200 ELNE

Capital social de 300 euros

RCS de PERPIGNAN : 502 905 805

- Nouveau siège social : SAINT-CYPRIEN (66750), 2 Rue du Sillage Villa 15.

Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

P/o Maître DE ZERBI

MODIFICATION

PIRINEUS IMMOBILIER

SAS au capital de 1 000 €

Siège social : 1 BIS PLACE SAN MIQUEL

66800 EYNE

R.C.S. PERPIGNAN 841717390

Aux termes de l'AG du 08/02/2022, il a été décidé de diminuer le capital social d'une somme de 500 € pour le porter de 1 000 € à 500 € par une réduction non motivée par des pertes à compter du 08/02/2022.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de PERPIGNAN.

SCI «ARRIA»

SCI au capital de 207,52 €. Siège social : Mas «Estrade» km1 Rte d'Estagel Pézilla-la-Rivière 66370

n° SIREN = 418 709 010 / RCS = au greffe du tribunal de commerce de Perpignan

Le 14.02.2022, l'AGE a décidé de transférer son siège à Calmeilles «le village» 66400 Calmeilles. Modification au RCS de Perpignan

ÉTUDE DE MAÎTRES JÉRÔME SPITERI, AUDE XABÉ-POIRIER, JÉRÔME DE ZERBI, NOTAIRES ASSOCIÉS À PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIEALES)44 RUE HECTOR GUIMARD

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé reçu par Maître Jérôme de ZERBI, Notaire Soussigné membre de la Société Civile Professionnelle « Jérôme SPITERI, Aude

XABÉ-POIRIER et Jérôme de ZERBI », titulaire d'un Office Notarial à PERPIGNAN

(66000) 44, Rue Hector Guimard, le 2 février 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI Raphaëlo.

Le siège social est fixé à : BAHO (66540), 14 rue des mimosas.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants sont Monsieur Clément Dominique Éric MAYMIL-BEZIAT, née le

22 Mars 1988 à PERPIGNAN, demeurant à BAHO (66540), 14 Rue des Mimosas et Madame Laure Marie LEVY, née le 25 Décembre 1989 à PERPIGNAN, demeurant à BAHO (66540), 14 Rue des Mimosas.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN

Pour avis

Le notaire.

Saint Valentin

Amour et musique

Brillant et touchant concert à Banyuls-sur-Mer avec un trio de musiciens hors normes.

Pour fêter la Saint-Valentin, l'Amicale des Amis d'Alain Marinaro a dérogé à ses habitudes. Habitée à recevoir de jeunes musiciens, elle a cette fois fait appel aux aînés. Et quels aînés ! Angéline Pondepeyre, pianiste, professeuse d'accompagnement et chef de chant; Alain Moglia, à la longue et illustre carrière; John Lepoultier, cor solo de l'orchestre Mozart de Toulouse. Avec un programme savamment choisi pour le thème.



de g. à d. Alain Moglia, Angéline Pondepeyre, John Lepoultier

Ce qui frappe dès que l'on entend le violon d'Alain Moglia, c'est la pureté du son, sa finesse aussi, une virtuosité que rien n'a su altérer. L'excellente pianiste qu'est Adeline Pondepeyre était ici parti-

culièrement sollicitée par des œuvres où s'impose une partie pianistique de grande ampleur. Le jeu de John Lepoultier nous a montré combien le cor sait tenir partie égale avec des instruments différents.

Des pièces célèbres pour un public charmé

Violon et piano, puis cor et piano, deux pièces brèves firent l'ouverture. La première, un *Salut d'amour* du compositeur britannique Edward Elgar (1857-1934), la seconde un lied de son contemporain, l'Italien Leone Sinigaglia. Ce fut ensuite une sublime *Méditation de Thaïs*, de Massenet.

Œuvre majeure : la *Sonate en la majeur* pour violon et piano de César Franck déployait avec ampleur, richesse et infinie diversité le jeu entre les deux instruments. La clarté, la vivacité et la subtilité du violon disaient la ligne mélodique; les réponses du piano se déployaient richement, souvent puissantes pour par moments s'attendrir. Très différent, le *Trio pour piano, violon et cor* de Johannes Brahms débute par une promenade élégiaque qui se mue ensuite en amour pour la mère disparue. Amour des êtres, amour de la musique, une bien belle Saint-Valentin.

Yvette Lucas

Déportation

Les oublié.e.s de la mémoire

Une conférence, dans le cadre du 77ème anniversaire de la libération des camps nazis, a été organisée par les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD).

Dans le cadre des initiatives organisées par l'AFMD et de son active présidente Nicole Rey, s'est tenue en coopération avec LGBT+66, le 11 février dernier, une conférence consacrée à « la déportation pour motif d'homosexualité ». Après une brève et double introduction de Nicole Rey et de Jean-Louis Thévenot, président de LGBT+66, tous deux insistant sur le caractère éthique, idéologique et politique de cette commémoration, la parole a été donnée au conférencier, Hervé Hiriogoyen. Celui-ci a montré comment le § 175 du code pénal allemand criminalisant les actes homosexuels masculins a été aggravé par Hitler, qui s'en est servi aussi comme prétexte pour la répression des intellectuels. Environ 100 000 homosexuels, en Allemagne, ont été fichés par le régime nazi, et, parmi eux, les déportés, marqués du triangle rose, ont particulièrement souffert dans les camps. Les lesbiennes ont été réprimées plutôt en tant que résistantes ou juives et marquées du triangle noir des « *asociaux* ». En l'état de la recherche on dénombre, pour la France, 200 hommes persécutés pour motif d'homosexualité. Le conférencier a fait écouter le témoignage émouvant de Pierre Seel, déporté au camp de Schirmeck où il a assisté, impuissant, à la mort de son ami dévoré par les chiens. Comme d'autres il avait gardé le silence jusqu'en 1982, date à laquelle a été abrogée en France la législation réprimant l'homosexualité. De quoi convaincre un peu plus toutes les personnes présentes de l'importance de la mémoire pour aujourd'hui et pour demain.

Jean Malik Lemaire

Perpignan

Ciné Castillet. *Vendredi 18 février à 19h. Jazzèbre au cinéma, Tonton Manu + set d'élèves du Conservatoire.*

Comédie des K Talents. *Vendredi 18 février à 20h30. Théâtre La folle histoire du couple.* 17€. *Jeudi 24 février à 16h. Ado un jour, ado toujours.* 17€. *À 20h30. Amants à mi-temps.* 17€.

Elmediator. *Vendredi 18 février à 21h. Lilli Wood & The Prick- Most anything.* 27€.

L'Archipel. *Vendredi 18 février à 12h30. Concert sandwich de l'Ensemble Euterpe.* 8€.

Palais des congrès. *Vendredi 18 février à 10h30. Théâtre, The Rosa Parks story.* 13€. *À 15h29. Le cirque de Moscou sur glace.* 45€. *À 20h. La promesse Brel.* 65€.

Casa musicale. *Samedi 19 février à 20h30. Soul train.* Gratuit.

Institut Jean Vigo. *Mardi 22 février à 19h. Cycle Dino Risi Au nom du peuple italien.* *Mercredi 23 février à 19h. Âmes perdues.* *Le film 6€.*

Alénia

Salle Marcel Oms. *Vendredi 18 février à 18h45. Théâtre, Pour bien dormir.* 5€.

Argelès-sur-Mer

Espace Jean Carrère. *Vendredi 18 février à 18h. Dans le cadre de Caminos, camins, chemin de la Retirada, Concert avec Serge Utge Royo.* *Samedi 19 février à 18h30. Les chants de la Commune par les Voix Libres et chants des luttes et de l'exil par la chorale Els Goigs tradicionals*

Banyuls-sur-Mer

Salle Novelty. *Dimanche 20 février à 17h. Théâtre, L'amour trop tard, l'amour trop tôt.* 8€.

Cabestany

Centre culturel. *Samedi 19 février à 15h30. Théâtre Le bureau des poids et des mesures.* 3€.

Canohès

Théâtre du Réflexe. *Dimanche 20 février à 17h. Pitipopiépla et l'extravagante Isabella.* 6€.

Canet-en-Roussillon

Théâtre Jean Piat. *Vendredi 18 février à 20h30. Musique, Élodie Frege & André Manoukian.* 30€. *Mardi 22 février à 16h. Goutte à goutte, Cie Encima.* 6€.

Céret

Salle de l'Union. *Vendredi 18 février à 20h30. Concert SMAC-Concert Rock Garage.* 10€.

Les Angles

Angléo. *Vendredi 18 février à 20h29. Sandrine Sarroche.* 30€. *Mercredi 23 février à 20h29. Pierre-Emmanuel Barré.* 30€.

Le Barcarès

Église. *Samedi 19 février à 16h. Concert Gospel du Cœur de Chauffe.* 8€.

Rivesaltes

Palais des fêtes. *Samedi 19 février à 20h30. Théâtre, Cette nana !* 10€.

Saint-Estève

Théâtre de l'Étang. *Vendredi 18 février à 20h. Ciné Estève junior, Une vie de chat.* Libre.

Saint-Feliu-d'Avall

Salle Max Havart. *Samedi 19 février à 20h30. Albane et Alex, chansons françaises.* 8€.

Saint-Laurent-de-la-Salanque

Salle Salanque. *Samedi 19 février à 16h. Théâtre Quand papy était tout p'tit.* 5€.

Saint-Jean-Pla-de-Corts

Salle polyvalente. *Vendredi 18 février à 20h30. Théâtre Panique aux Cigalines.*

Le Boulou

La peinture comme une fête

Les grands formats de Bernard Nicolau sont à voir à l'espace des arts jusqu'au 23 février.

Responsable de la galerie boulounenque. Ysabelle Erre-Serra poursuit un travail de mise en lumière d'artistes d'ici. Après les photos de Jacques Lahousse, voici les grands formats puissamment colorés de Bernard Nicolau.



Drôle de personnage

Ancien des Beaux-Arts de Perpignan, Bernard Nicolau a exposé à plusieurs reprises dans le département. Il a repris ses pinceaux lors du confinement, après une exposition à Taurinya, il a retravaillé les toiles pour les présenter au Boulou. Une trentaine de grands formats qui occupe les deux niveaux de l'espace des arts. L'ensemble n'engendre pas la mélancolie tant la couleur explose, accroche le regard. Toutes les couleurs, nettes, sans bavures, criardes, et des personnages dessinés à grands traits, presque des caricatures, l'un coiffé d'une baratine, l'autre d'un casque à pointes. plus loin on croit reconnaître Belmondo, Gainsbourg, à coup sûr Mickey, pas mal d'animaux aussi. Plusieurs portraits sont coupés en deux, comme les cartes à jouer, puis recollés verticalement ou horizontalement. Il y a du mouvement, de l'humour, ce qui ne gomme pas l'épatant travail de composition. Le support, du papier, simplement, comme des affiches.

Un bel échantillon de « *figuration libre* » traversé de l'esprit rock, BD. D'ailleurs le vernissage s'était fait en musique avec Jako et sa Tchakpoom, remarquable homme-orchestre.

Pas étonnant que ce travail qui mêle arts visuels et musique parle particulièrement aux plus jeunes, plusieurs ateliers avec les enfants des écoles sont prévus dans le cadre de l'exposition. Belle façon de les initier à l'art.

Nicole Gaspon

Céret

La retirada s'invite

Serge Barba et Lydie Salvayre, tous deux enfants de l'exil républicain, ont été invités, le 5 février dernier dans le cadre de la commémoration de l'exil.

Dans une salle pleine à craquer, où Michel Coste, maire de la ville, a exprimé « *la nécessité de défendre la démocratie et de conjurer les tendances au retour à l'obscurité fasciste* », Serge Barba, inlassable passeur de mémoire, a expliqué, vidéoconférence à l'appui, les conditions de la marche des républicains espagnols qui se sont retrouvés dans des camps appelés « *de concentration* ». On pouvait en sortir certes, contrairement aux camps d'extermi-

nation nazis, mais beaucoup ne survécurent pas. « *Cette tragédie laissa le goût amer de l'attitude du gouvernement Daladier qui ont eu une attitude terriblement inhospitalière contrairement à la majorité des élus locaux, solidaires, avec les moyens du bord* », a souligné Serge Barba.

Dans la foulée, Lydie Salvayre, écrivaine primée au Goncourt 2014, a lu quelques extraits de son ouvrage, « *Pas pleurer* ». Elle exprimait son souhait de « *voir un jour les beaux rêves*

de l'esprit libertaire l'emporter sur les cauchemars de l'enfermement » qui écorchent notre



Serge Barba et Lydie Salvayre

histoire contemporaine. Cet événement s'est situé dans un cycle de rétrospective d'une mémoire qui marque encore fortement les esprits du département des P-O.

Yvon Huet

Théâtre

Le dernier cèdre du Liban

El Mil-lenari accueillait la compagnie les Rêves à l'envers, pour une soirée d'une intensité rare.

À l'origine du projet, le metteur en scène, Nicolas Carton fait appel à l'auteure Aïda Asgharzadeh, pour rendre hommage à la journaliste Camille Lepage tuée en 2014 en Centre-Afrique. Aïda Asgharzadeh qui aime raconter l'Histoire avec des histoires œuvre alors à l'écriture d'une pièce forte, acide et profondément humaine « *Le dernier cèdre du Liban* ». Éva, a été abandonnée à sa naissance en 1988. Aujourd'hui, à deux mois de sa majorité, placée en centre fermé éducatif de Bordeaux, elle apprend la mort de sa mère. Un notaire lui remet son héritage : une boîte dans laquelle se trouvent des dizaines de micro cassettes et un dictaphone. L'outil permettra à Eva d'apprendre la vérité sur sa mère, Anna Duval, grand reporter. Sur ces bandes magnétiques, elle raconte la guerre du Liban, la chute du mur de Berlin, son besoin irrésistible de repartir à la recherche de nouvelles photos puis ses doutes sur son métier et les choix de femme qu'elle a fait.

Nicolas Carton a choisi un espace épuré, avec comme seuls éléments, des portants, un vieux téléphone et deux chaises. Les comédiens changent de costumes à vue et c'est au spectateur de faire le chemin de l'imaginaire pour les changements de lieux. Mais il n'est pas seul. Vincent Lefèvre le créateur lumière, donne des indices et des zones. Une lumière délicate, précise, qui renforce les reliefs, les rythmes mais aussi les instants de tendresse, de colère ou de peur sur chaque tableau. Une lumière vivante, discrète mais indispensable.

Un équilibre parfait

« *Le dernier cèdre du Liban* » est construit comme pourrait l'être une exposition photo. Le spectateur passe alternativement de la vie d'Eva à celle d'Anna sa mère. Un va et vient entre le présent et le passé, la vie et la mort, un passage de la haine au pardon. Des tableaux percutants, acides, tendres et violents. Dès les premières minutes de jeu, le spectateur est absorbé dans

les univers, comme s'il évoluait lui aussi dans l'espace cadré d'une photo. Les transitions toujours musicales de Chaid Chouman, apportent un moment de respiration au spectateur. Elle intervient comme une délivrance mais le garde dans le contexte, le lieu. Dans une interprétation magistrale, Magalie Genoud incarne l'ado et la mère. Une dualité remarquable, un travail intérieur émotionnel et une corporalité impeccable qui maintiennent le spectateur en haleine durant tout le spectacle. Azzedine Benamara, quant à lui, joue tous les hommes qui traversent les vies de ces femmes. Sa justesse et sa générosité subliment la présence de sa partenaire. Lorsque les lumières se sont éteintes un silence chargé d'émotion a retenti. Puis une salve d'applaudissements a pris la place pour remercier d'avoir découvert un conte moderne, un spectacle magnifique, qui ouvre sur des réflexions intimes, et l'éternelle question du choix et du doute.

Anne Guichet

Sainte-Marie-la-Mer

Espace Omega. Jeudi 24 février à 21h. Festival Primavera, Conseil de famille. 12€.

Toulouges

El Mil-lenari. Dimanche 20 février à 15h30. Théâtre Pierre à Pierre. 4€.



Découvrez d'autres articles chaque semaine sur le site

Gallimard, Actes Sud et le syndicat des éditeurs s'inquiètent de la fusion Hachette Livre et Editis.

Le monde de l'édition (éditeurs, distributeurs, libraires et grossistes) s'organise pour contrer le projet de fusion Editis (Vivendi) et Hachette Livre (Lagardère) et engage une action auprès de la commission européenne. Antoine Gallimard mène l'action et s'indigne : « *La culture ne devrait pas être dominée par la finance, c'est dangereux !* ». Pour Françoise Nyssen, patronne d'Actes Sud : « *ce projet catastrophique risque de tuer la pluralité et la diversité éditoriale et constitue une menace économique qui impacterait toute la chaîne du livre, de l'auteur au libraire et des éditeurs.* » Si les arguments sont louables, il est curieux que ces cris d'orfraie soient poussés par le patron de la holding Madrigall, Flammarion, Pléiade et Casterman et par une ancienne ministre de la culture du gouvernement Édouard Philippe favorable à la concurrence et rien contre l'ennemi réel des éditeurs qu'incarne Amazon. La future entreprise, comme les leurs, aura des auteurs, fournira des libraires et payera des impôts en France à l'inverse des Gafam.



R.C.



Photo 83692562 © AFHome | Dreamstime.com

LA PRIVATISATION DE L'ÉLECTRICITÉ NUIT GRAVEMENT À VOTRE FACTURE

Le CSE Central d'EDF vous alerte

sur le lien entre l'augmentation des prix de l'électricité et la privatisation du secteur de l'énergie.

La baisse générale des prix promise par l'ouverture à la concurrence n'a jamais eu lieu. Elle a fait place à un mouvement massif de hausse tarifaire. **Entre 2006 et 2020, les tarifs de l'électricité ont augmenté de 60%.⁽¹⁾**

Ces augmentations sont organisées par le marché européen qui prévaut désormais. Le tarif de l'électricité est calculé à partir du prix du gaz et de la tonne de CO₂. Une aberration quand on sait que l'électricité est produite en France, par EDF, sans même utiliser ni gaz, ni CO₂.

En outre, **ce marché artificiel et complexe contraint EDF à brader 40% de sa production nucléaire à ses concurrents détruisant ainsi le service public de l'électricité au profit d'intérêts privés.**

Cette concurrence est composée à 95% de fournisseurs qui ne produisent pas d'électricité, dont la survie est conditionnée à pouvoir acheter des kilowattheures à bas prix pour rester compétitifs. En parallèle, la Commission Européenne veut contraindre EDF à céder ses centrales hydrauliques à des gestionnaires privés.

⁽¹⁾ Insee

L'envolée des prix sur le marché est devenue à tel point incontrôlable que certains concurrents sont aujourd'hui dans l'incapacité d'assurer leurs livraisons d'électricité et appellent directement leurs « clients » à redevenir des « usagers » d'EDF.

Finalement, ce processus de privatisation a gravement remis en cause l'indépendance énergétique française et est à la source de l'explosion des prix de l'électricité.

Cette situation révèle l'échec complet de l'ouverture à la concurrence imposée au service public de l'électricité.

L'électricité est un bien de première nécessité !
C'est pourquoi, le CSE Central d'EDF exige :

- un bilan des 25 dernières années d'ouverture à la concurrence ;
- la sortie de l'électricité du marché pour garantir des prix maîtrisés et relever les défis climatiques ;
- un retour au service public de l'énergie garantissant notre indépendance énergétique.

Signez la pétition pour une énergie publique

WWW.ENERGIE-PUBLIQUE.FR

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

